



L'ACTION DE LA RÉGION EN FAVEUR DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CHIFFRES CLÉS 2020



Ce document illustre en quelques chiffres clés les réalisations 2020 de la Région Bourgogne-France-Comté en matière d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (ESRI), de même que les mesures prises pour lutter contre l'impact de la crise sanitaire.

L'accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI) en Bourgogne-Franche-Comté a été poursuivi en 2020 sur les 13 campus du territoire, en application du schéma régional de l'ESRI BFC 2019-2021, de concert avec la mise en œuvre de mesures exceptionnelles visant à minimiser les conséquences de la pandémie sur la politique ESRI.



La Région a exercé le chef de filât qui lui a été conféré par la loi MAPTAM, concrétisé par une série d'évènements, tels l'organisation du COPIL SRESRI en septembre 2020, du 2^{ème} forum régional de culture scientifique technique et industrielle (CSTI) en décembre 2020, et du 1^{er} Comité thématique régional de l'Innovation en octobre 2020. Le rôle majeur que la Région accorde à Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) en tant qu'acteur fédérateur a été également amplifié, concernant tant ses missions d'attractivité et de structuration, que le soutien aux projets de recherche et au capital humain relevant de ses prérogatives. Des opérations majeures de réhabilitation, extension et construction de bâtiments universitaires ont été lancées à Dijon, à Besançon, dans le Nord Franche-Comté et dans le Sud Bourgogne, dans le cadre des contrats de développement métropolitains.

Face à une pandémie qui a bouleversé le quotidien des étudiants et des chercheurs, la collectivité s'est mobilisée et adaptée au quotidien pour réagir et gérer efficacement les situations difficiles observées dans le monde universitaire. La lutte contre les conséquences de la COVID-19 sur le déroulement des projets et actions d'ESRI financés par la Région s'est matérialisée de diverses manières. Un volet volontariste destiné à la rénovation du patrimoine universitaire, avec un fort accent sur la performance énergétique, a été ancré dans le Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR). En parallèle, pour faire face à l'augmentation de la précarité des étudiants, un fonds de solidarité a été constitué avec le CROUS Bourgogne-Franche-Comté. D'autre part, des mesures exceptionnelles ont été mises en œuvre en faveur des jeunes, plus précisément les étudiants, lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi qui ont vu leur mobilité internationale interrompue, ou encore les doctorants qui ont vu leur thèse repoussée du fait de la crise.

Le budget 2020 consacré à la **mise en œuvre du SRESRI** a été de **52 700 000 €**.

Le volet du **PAIR** consacré à l'enseignement supérieur est de **22 700 000 €**.

Un **fonds de solidarité destiné aux étudiants**, abondé à hauteur de **270 000 €** à parité avec le CROUS BFC, a été créé.

394 jeunes ayant dû interrompre prématurément leur mobilité internationale ont pu **conserver les acomptes versés**.

44 doctorants ont vu leur thèse prolongée, soit **324 487 €** mobilisés par la Région.

SOMMAIRE

	Le soutien aux actions de structuration et d'attractivité	5
	L'amélioration des conditions de vie et de réussite des étudiants	6
	L'accompagnement de la mobilité internationale des jeunes	8
	L'accompagnement de la recherche	10
	Le soutien au transfert de technologie	12
	La coordination et promotion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)	14
	Les missions transversales	16
	Vos contacts	18

LE SOUTIEN AUX ACTIONS DE STRUCTURATION ET D'ATTRACTIVITE

Conformément à l'Orientation 1 du SRESRI BFC 2019-2021, la Région reconnaît un rôle majeur à la politique de site menée par UBFC en lui apportant un soutien dans ses missions de structuration, attractivité et rayonnement d'une université fédérale au périmètre Bourgogne-Franche-Comté. Cet accompagnement vise au développement d'un pôle ESRI attractif et visible au niveau national et international, et rassemblant étudiants et chercheurs des 13 campus autour d'actions et projets communs tant dans sa dimension intellectuelle, économique que sociétale.

Cette stratégie a été renforcée par l'apparition d'un acteur fédérateur en 2015 : **Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC)**, regroupant 7 établissements fondateurs œuvrant sur ces 13 sites. Les actions conduites par UBFC depuis son lancement ont permis à plusieurs projets d'envergure d'être retenus, en particulier dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). L'établissement est en effet porteur depuis 2016 d'un projet **ISITE BFC** (Initiative Science Innovation Territoires et Economie). Ce projet d'excellence majeur pour la structuration, l'attractivité et le rayonnement de la région a pour vocation d'amplifier la compétitivité du territoire à partir des capacités d'innovation de ses membres, en ancrant davantage les acteurs publics de l'ESRI dans leur environnement socio-économique. Ayant un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'offre régionale d'ESRI, il a pour ambition de faire du territoire une véritable référence internationale dans trois grands domaines d'excellence :

Signature de la convention quinquennale de site 2018-2022 CNRS – UBFC



1 Matériaux avancés
Ondes
Systèmes intelligents



2 Territoires
Environnement
Aliments



3 Soins
individualisés
& intégrés

En 2020, UBFC a été notamment lauréate de l'appel à projet SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence) avec la création de l'institut **UBFC Intégrate**, qui vise à déployer des parcours intégrés de master-doctorat en lien avec les 3 domaines de l'ISITE BFC.

ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2020

Au global, la Région a soutenu UBFC à hauteur de 7 435 443 € en 2020 (+ 59 % par rapport à 2019) au titre de sa politique d'ESRI, majoritairement par un renforcement des ressources humaines au sein de la direction générale, des projets de recherche I-SITE, et des contrats doctoraux dans le cadre des dispositifs liés à la recherche et au transfert de technologie (cf. les volets dédiés).

La mission d'UBFC de coordination de la formation, de la recherche et de l'innovation, la perspective de l'évaluation internationale de l'I-SITE mi-2021, de même que l'augmentation significative du nombre de projets portés par l'établissement, nécessitent une organisation s'appuyant sur des ressources pérennes. Par ailleurs, UBFC apporte à la Région une expertise indispensable pour la mise en œuvre de ses dispositifs, notamment avec le concours des pôles thématiques, des écoles doctorales et de la vie étudiante. La Région a ainsi alloué un financement de **644 000 €** pour pérenniser, sur une période de 3 ans, des postes en lien avec la communication scientifique, la vie étudiante, la gestion des contrats de recherche ou encore les affaires juridiques.

En outre, UBFC vise la mise en place d'un comité d'orientation scientifique (COS plateformes BFC) dédié à la structuration des équipements de recherche sur l'ensemble des sites régionaux. Il concerne les membres d'UBFC, tout en associant pleinement les organismes nationaux de recherche (CNRS, INRAE, INSERM), ou encore les établissements de santé (CHU, CGFL, EFS). Il constitue un point fort de la mutualisation de la politique de recherche au périmètre du site BFC. Ainsi, la Région a financé en 2020 une étude à hauteur de **25 200 €**, en vue de la mise en place de ce COS plateformes BFC.

L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE REUSSITE DES ETUDIANTS

La Région s'engage fortement en faveur de l'attractivité de l'enseignement supérieur sur les campus, au travers de plusieurs dispositifs consacrés à l'environnement des études et à leur réussite, ainsi qu'à la modernisation du patrimoine immobilier, qui s'adressent aux établissements membres ou partenaires d'UBFC, ainsi qu'au CROUS.

Elle comporte plusieurs volets dont le **soutien aux constructions et à la modernisation du patrimoine universitaire**, principalement dans le cadre du CPER et des contrats de développement métropolitains. Ils permettent de financer les projets de **construction, aménagement et rénovation** : locaux pédagogiques et de vie étudiante, laboratoires de recherche, espaces dédiés à l'innovation et équipements pédagogiques des campus. La transition énergétique est un axe prioritaire de ces actions.

Construction du campus ESEO-ESTP – Dijon
(Maitre d'ouvrage : SPLAAD)



Construction d'une résidence étudiants –
Le Creusot (MO : OPAC Saône et Loire)



En complément, la dotation aux **équipements pédagogiques et numériques innovants** et l'offre de **services à destination des étudiants pour faciliter le quotidien** (restauration, santé, sports, culture...) visent à favoriser l'accès des jeunes aux études supérieures, encourager leur réussite, développer la qualité de vie et l'attractivité des campus, renforcer les partenariats et améliorer l'égalité des chances.

Aménagement du Campus Bouloie-Temis – Besançon (MO : Grand Besançon Métropole)



Plus d'info :

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/des-conditions-detudes-optimales>

ACCÉLÉRATION
LE PLAN
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

22 770 000 € sont consacrés à la rénovation énergétique des campus de Besançon, Dijon et du pôle Nord Franche-Comté, à la rénovation des résidences étudiantes ainsi qu'à l'aménagement des campus territoriaux de l'Université de Bourgogne pour permettre la relance de l'investissement régional, dans le cadre du PAIR (plan d'accélération de l'investissement régional) voté le 09/10/2020.

FONDS D'URGENCE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



270 000 € pour la création d'un fonds de solidarité à parité avec le CROUS Bourgogne-Franche-Comté, pour aider les étudiants dans une situation de précarité à financer leur logement, leur alimentation, l'achat d'équipements...

Zoom COVID



ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2020

Rayonnement des actions à l'initiative des étudiants (UFC)



13 opérations de construction ou de rénovation ont été financées pour un montant de **24 905 486 €** : la rénovation du hall de l'ENSMM à Besançon, l'implantation à Dijon de l'École Supérieure d'Électronique de l'Ouest (ESEO) et de l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP) matérialisée par la construction d'un nouveau bâtiment, l'aménagement du campus Bouloie-Temis à Besançon, la réhabilitation d'une résidence étudiante à Dijon et la construction d'une résidence étudiante au Creusot (197 logements étudiants rénovés au total). Des études préalables à la construction de la Bibliothèque universitaire de Besançon ont également été lancées.



26 projets d'équipements numériques ont été retenus pour 9 établissements sur 13 campus et un montant de **807 445 €** : équipements de simulation et d'expérimentation, systèmes de captation et de retransmission vidéo, logiciels pour l'apprentissage à distance et l'analyse de données, outils de gestion des étudiants, de facilitation du travail en groupe et de projets appuyés sur la réalité virtuelle ou augmentée, aides pour l'amélioration de l'enseignement à distance.



Un règlement d'intervention a été délibéré en juin 2020 pour renforcer l'accès à l'enseignement supérieur des territoires éloignés, dans le cadre des campus connectés. Le soutien de la Région porte sur les équipements numériques et mobiliers nécessaires. Nevers Agglomération a été bénéficiaire en 2020 pour **50 000 €**.

35 projets pour **813 900 €** ont été sélectionnés en vue d'optimiser la vie étudiante, dans le domaine de la santé (service d'écoute psychologique du CROUS, actions d'UBFC pour informer les étudiants sur les questions de bien-être et de santé), du social (hébergement d'urgence du CROUS), de l'emploi (Service emploi étudiant du CROUS, Emplois étudiants de l'UTBM) et de l'intégration des nouveaux étudiants (opérations « Bienvenue aux étudiants » de l'UFC, « Campus Days » de l'uB).

De même, 27 actions ont été retenues pour **187 557 €** en faveur des initiatives des associations étudiantes, notamment au profit de l'intégration sociale, de la valorisation de leur campus et de leur formation, de la création culturelle, de la pratique sportive, ou encore du développement durable.

Déploiement de l'application Affluences au sein de bibliothèques (uB)



©uB BU Auxerre



©uB BU Le Creusot



©uB BU Dijon

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

La Région soutient activement la mobilité internationale des jeunes (étudiants, apprentis, lycéens, jeunes demandeurs d'emploi) pour faciliter la réalisation de stages et périodes d'études hors de France. Les dispositifs proposés facilitent l'ouverture intellectuelle et culturelle induite par une mobilité à l'étranger, ainsi que l'insertion professionnelle par l'acquisition de nouvelles compétences (linguistiques, sociales et professionnelles).

DEUX TYPES DE DISPOSITIFS DE MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES :

1. Les aides financières destinées aux jeunes inscrits dans un établissement en Bourgogne-Franche-Comté et réalisant une mobilité à l'international soit pour une **période d'études** soit pour un **stage à l'étranger** dans le cadre de leur cursus :
 - **Aquisis** : études à l'étranger pour des étudiants ou des apprentis post-bac,
 - **Dynastage Etudiants** : stages à l'étranger pour des étudiants ou des apprentis post-bac,
 - **Dynastage Lycéens** : stages à l'étranger pour des lycéens (inscrits dans un lycée technologique ou agricole),
 - **Dynastage Apprentis** : stages à l'étranger pour des apprentis infra-bac.
2. Les aides financières et logistiques pour des jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi domiciliés en Bourgogne-Franche-Comté et réalisant une mobilité à l'international hors cursus :
 - **Eurodyssée** : stages dans les régions d'Europe partenaires, dispositif fondé sur la réciprocité avec l'envoi et l'accueil de stagiaires,
 - **Stages Monde** : stages professionnels dans le monde entier.

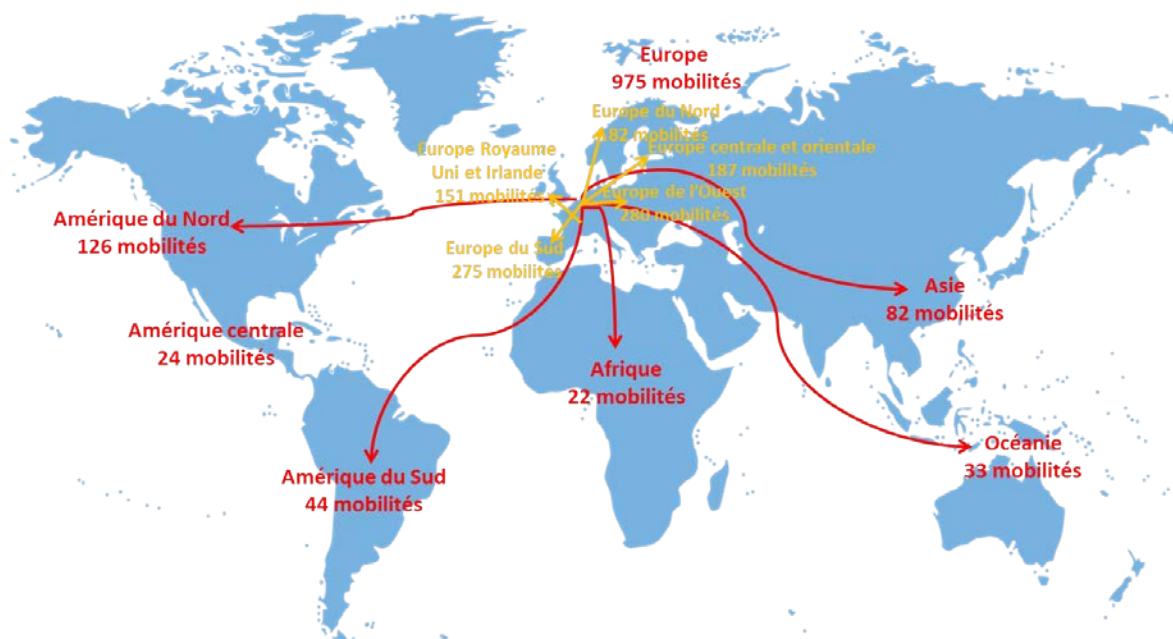


Contact : mobilite.internationale@bourgognefranchecomte.fr
Plus d'info : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/mobilite-internationale>

394 jeunes se sont retrouvés, du fait de la pandémie, dans la situation très inconfortable, tant personnelle que financière, de devoir interrompre leur séjour. La Région a ainsi permis à ces jeunes de conserver l'intégralité de l'acompte versé (soit 80 % de la bourse totale) en cas d'arrêt prématuré de la mobilité.



70 pays destinataires en 2020



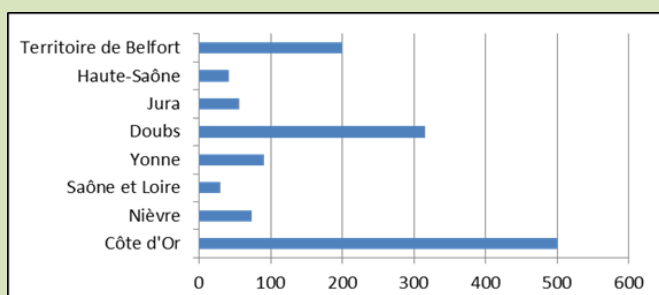
ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2020

La crise sanitaire a eu un impact important sur la mobilité internationale, avec une baisse de plus de la moitié du nombre de bénéficiaires, **mais la Région a continué à soutenir les jeunes qui ont pu concrétiser leur projet de mobilité à l'étranger.**

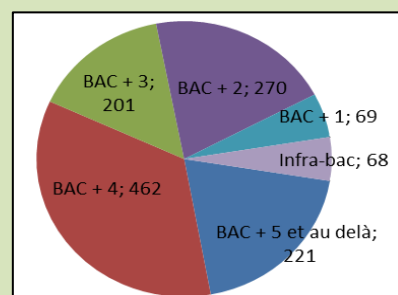
1 330 jeunes ont bénéficié d'une bourse pour **1 437 615 €** dont 53 % de femmes, 1 142 étudiants, 66 lycéens, 40 apprentis infra et post-bac, et 82 jeunes demandeurs d'emploi. **De nombreux projets de mobilité ont été annulés en 2020 et les projets qui se sont concrétisés ont été réalisés principalement en Europe.** Le nombre de bénéficiaires par dispositif a été le suivant :

- *Stages pour lycéens* : 66. Baisse de 72 % vs 2019. Destinations privilégiées : Irlande et Belgique. 92 % bénéficient également d'une aide européenne.
- *Stages pour étudiants et apprentis post-bac* : 578. Diminution de 52 %, particulièrement importante pour les jeunes inscrits en BTS. Trois premières destinations : Belgique, Espagne et Canada. 32 % des stagiaires bénéficient également d'une aide européenne.
- *Période d'études pour étudiants et apprentis post-bac* : 604. Baisse de 45 % vs 2019. Destinations privilégiées : Espagne, Royaume-Uni, Pologne. 79 % des séjours en Europe et 69 % des boursiers bénéficient également d'une aide européenne.
- *Eurodyssée entrant/sortant et stages monde* : 82. Nombre de destinations divisé par deux vs 2019. Diminution de 25 % des accueils. 43 % des sortants ont un niveau bac+5. Trois premières destinations : Belgique, Canada, Espagne. Par souci de simplification et lisibilité, le dispositif Eurodyssée a été abrogé fin 2020 et transféré vers le dispositif Stage monde ainsi amplifié.

Répartition des bourses par département



Niveau d'études



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE

La Région finance de manière ambitieuse à la fois l'excellence de la recherche, son émergence dans une logique de structuration et d'interdisciplinarité, de même que l'amorçage de nouvelles idées, de pair avec une attention particulière accordée au capital humain.

La Région soutient avec détermination et depuis son commencement le projet ISITE-BFC et UBFC dans le déploiement de sa politique de site au périmètre Bourgogne-Franche-Comté. Ceci concerne en particulier la recherche qui doit coordonner ses forces au niveau régional pour une politique unique, visible et attractive. C'est un des enjeux majeurs de l'ISITE-BFC, motivant le soutien significatif et volontariste de la Région aux projets de recherche : l'EUR EIPHI et le LabEx LiPSTIC. La Région accompagne aussi le financement de projets structurants d'envergure, l'amorçage de nouvelles idées scientifiques ou le soutien à l'acquisition d'équipements à la pointe de la technologie pour les plateformes de recherche, positionnant la Région sur des axes alliant reconnaissance au niveau suprarégional, potentiel d'innovation et rapprochement des deux ex-Régions. Enfin, le renforcement du capital humain par un soutien à de jeunes chercheurs (masters, doctorants et post-doctorants) et à la constitution de nouvelles équipes de recherche a été amplifié pour inciter les étudiants de notre région à embrasser une carrière scientifique, et des chercheurs provenant d'autres régions à s'y installer de manière pérenne.

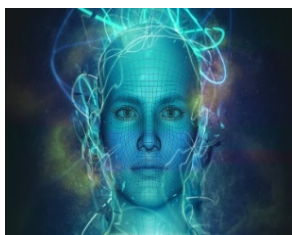
C'est en conjuguant l'excellence selon des critères internationaux, l'émergence dans une logique interdisciplinaire et l'amorçage de nouvelles idées que notre territoire arrivera à se distinguer. La politique régionale se veut proche du terrain et des besoins, avec une vocation de structuration régionale. Sa mise en œuvre est également susceptible de générer des innovations qui peuvent impacter divers secteurs prioritaires pour la Région tels que : l'économie, la santé, le tourisme, l'aménagement du territoire, la transition énergétique et écologique, ou encore la biodiversité.

Contact : recherche@bourgognefranchecomte.fr

Plus d'info : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/recherche-et-excellence>

Les pôles thématiques de recherche d'UBFC

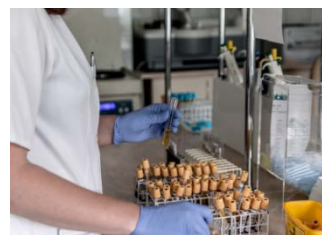
Sciences Fondamentales,
Appliquées et Technologie



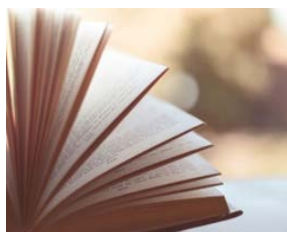
Sciences de la Vie et de la Terre,
Territoires, Environnement, Aliments



Santé, Cognition et Sport



Sciences de l'Homme et de la
Société



Lettres, Langues et
Communication



Droit, Gestion, Economie,
Politique



Marquée par la crise sanitaire, 2020 n'a pas permis le déroulement des projets de recherche et des colloques scientifiques internationaux comme prévu. Ainsi, de nombreux reports ont été accordés avec la mise en place de procédures simplifiées. Les thèses, elles aussi, ont été fortement impactées. 44 d'entre elles, financées par la Région, ont été prolongées incluant la rémunération des doctorants, à hauteur de **324 487 €**.

Zoom COVID



En 2020, **3 700 000 €** (dont 640 000 € de crédits FEDER) sont consacrés par la Région au soutien d'ISITE-BFC via UBFC, en co-financement des crédits ANR. Globalement, UBFC bénéficie d'un budget de près de **6 000 000 €** sur l'ensemble des dispositifs, soit plus d'un tiers des crédits régionaux « Recherche ». C'est un nouveau signal fort de l'implication de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans sa volonté de soutenir la politique de recherche via UBFC et l'ISITE-BFC conformément aux orientations du SRESRI 2019-2021.

44 thèses ont été financées ou cofinancées avec une part importante en SHS (sciences humaines et sociales). Élément clé pour le développement de la recherche, le financement des thèses permet également aux doctorants d'acquérir des compétences favorisant une insertion professionnelle de haut niveau, aussi bien pour faire de la recherche un métier que pour répondre aux besoins des entreprises ou des administrations.

Plébiscité par les établissements, le dispositif Accompagnement de Nouvelles Equipes de Recherche (ANER) est très important pour l'attractivité de notre territoire et a pu être largement soutenu. 18 chercheurs ont ainsi pu s'établir durablement en Bourgogne-Franche-Comté avec un soutien de la Région.

La répartition des affectations de crédits recherche par territoire conduit à un niveau important sur Dijon et Besançon qui sont les deux sites majeurs régionaux mais d'autres implantations comme Cluny, Chalon, Nevers, Poligny, Pontarlier ont également bénéficié d'un soutien régional. 44 laboratoires (78 %) ont été bénéficiaires en 2020 d'une subvention de la Région.

Au niveau de la répartition par thématique, le pôle UBFC « sciences fondamentales appliquées et technologie » est le plus important bénéficiaire des fonds régionaux (41 %), avec en particulier le soutien de l'EUR EIPHI. Il intègre notamment des projets sur la mobilité, la dépollution de l'air, l'hydrogène, le monitoring et la prédiction de systèmes complexes (santé, pile à combustible, matériaux...), ainsi que des recherches sur les systèmes intégrés pour le traitement de l'information et les communications du futur (science quantique, photonique, phononique...). La « santé » est également très fortement soutenue (21 %), avec en particulier l'aide au Labex LipSTIC. De nombreux sujets de recherche sont traités à travers des projets en immunothérapie, oncologie, ou encore lutte contre le diabète. Quant au pôle « sciences de la vie et de la terre, territoires, environnement, aliments » (25 %), il intègre un savoir-faire important en lien direct avec les territoires, et qui s'étend à la nutrition, l'agroalimentaire, la chimie environnementale, et les sciences de l'environnement. Les SHS bénéficient principalement de crédits de fonctionnement car leurs besoins sont faibles en investissement au regard des autres disciplines. Ainsi, le financement régional (13 %), intervient en grande partie sur les contrats doctoraux pour lesquels, les SHS sont très bien représentées.



Le soutien aux dispositifs de recherche a été de **16 406 145 €** en 2020 :

- *ISITE* : 34 projets pour **2 906 072 €**
- *Envergure* : 32 projets pour **3 199 698 €**
- *Amorçage* : 31 projets pour **1 233 198 €**
- *Contrats doctoraux* : 28 thèses pour **2 680 000 €**, dont 13 rattachées à des projets Envergure ou Amorçage
- *Plateformes de recherche* : 53 dossiers pour **5 120 049 €**
- *Accompagnement de nouvelles équipes de recherche (ANER)* : 18 chercheurs pour **950 141 €**
- *Chercheurs internationaux* : 11 mobilités pour **218 000 €**
- *Colloques scientifiques internationaux* : 29 colloques pour **98 987 €**

LE SOUTIEN AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

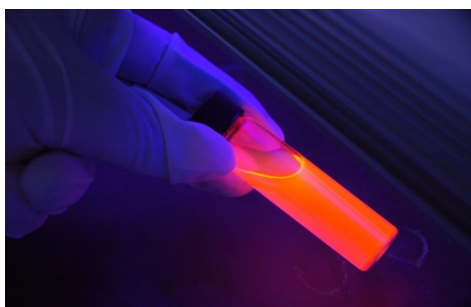
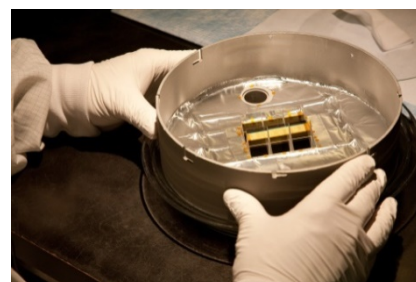
Le transfert de technologie représente un des axes phares du SRESRI BFC 2019-2021. L'intervention régionale cible tant les entreprises que les laboratoires académiques de Bourgogne-Franche-Comté, au travers de dispositifs encourageant la coopération publique-privée et l'accompagnement par des structures d'interface telles que SAYENS, FC'INNOV, DECA-BFC et les pôles de compétitivité.

L'écosystème de transfert de technologie réunit de nombreux acteurs en Bourgogne-Franche-Comté pour aider la collaboration des entreprises et des laboratoires ; l'incubateur DECA-BFC, la Société d'accélération du transfert de technologie (SATT) SAYENS, le centre de développement technologique issu de la recherche de l'Institut FEMTO-ST FC'INNOV et les pôles de compétitivité constituent les principaux organismes d'accompagnement des chercheurs, de la valorisation des travaux de recherche ou de la création d'entreprises. Le transfert de technologie consiste à transformer des travaux d'un laboratoire de recherche en une technologie, une compétence, un produit ou un savoir-faire vers les acteurs économiques ou la société.

L'intervention régionale vise à intégrer une progression dans le processus de transfert de technologie :

- **Sensibiliser** à l'innovation et à ses métiers,
- Accroître **la cohérence de l'écosystème régional** du transfert de technologie,
- Développer **la détection et la maturation des projets** en lien ou issus de la recherche,
- Accompagner des étudiants/jeunes chercheurs, dans un **parcours intégrant une double formation recherche et entrepreneuriat / management** et désirant se lancer dans la création d'entreprises innovantes avec le dispositif « Itinéraire Chercheur Entrepreneur » (ICE),
- Soutenir l'**incubation** des porteurs de projets en vue d'une création d'entreprise,
- Détecter et valoriser des **axes de développement issus de la recherche** publique et valoriser certaines plateformes au bénéfice des entreprises.

Un axe complémentaire porté conjointement avec la direction Economie, via le **Fonds Régional d'Innovation (FRI)** géré par Bpifrance, favorise la synergie laboratoires/entreprises et les projets collaboratifs qui en découlent. Le rapprochement entre entreprises et laboratoires améliore la compétitivité des entreprises et crée ainsi de la croissance et de l'emploi. Il permet aux entreprises d'accéder à des expertises spécifiques, des technologies et de la connaissance, mais aussi de se positionner sur de nouveaux marchés auxquels elles n'auraient pas accès seules.



2020 a été marquée par la construction, en concertation avec les acteurs économiques et académiques, de la Stratégie Régionale de l'Innovation pour une Spécialisation Intelligente 2021-2027 (SRI-SI ou RIS3 en anglais), qui servira de base à l'intervention du PO FEDER 2021-2027 en matière d'innovation. Ces travaux ont débouché sur la proposition à la Commission européenne de 6 domaines stratégiques (DS) :

- DS1 – Chaînes de valeur au service d'une alimentation durable
- DS2 – Santé et soins individualisés et intégrés
- DS3 – Mobilité durable, intelligente et connectée : véhicules, infrastructures et services innovants
- DS4 – Hydrogène pour une transition énergétique et économique : chaînes de valeur et usages
- DS5 – Matériaux et procédés avancés
- DS6 – Microtechniques et systèmes intelligents.

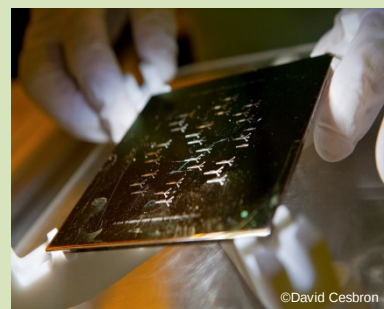
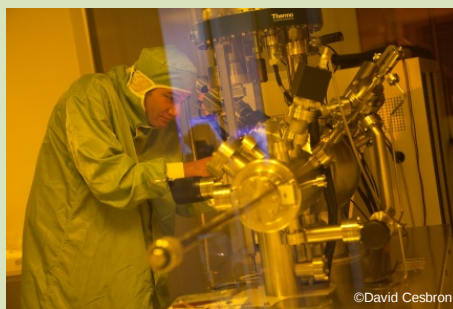
Le 1^{er} Comité régional de l'innovation s'est tenu en présentiel le 8 octobre 2020, avec notamment la présentation des travaux de la RIS3 2021-2027. Ce comité permet ainsi aux acteurs représentant la recherche (UBFC), le transfert de technologie (SAYENS, FC INNOV, DECA...) et le monde économique (notamment l'AER et les pôles de compétitivité) d'échanger sur leurs actions et partenariats en matière d'innovation. Suite à ce comité, une réflexion entre les écoles doctorales et DECA-BFC a été engagée pour améliorer la formation des lauréats du dispositif régional ICE.

DECA-BFC a accompagné la création et le développement d'entreprises innovantes avec 15 nouveaux entrants sur l'exercice 2020 pour son activité d'incubation. L'incubateur réalise également des activités de pré-incubation à travers l'animation des dispositifs de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Ces missions bénéficient d'un soutien de la Région de **330 000 €**. En 2020, une évaluation de la politique régionale de création d'entreprise issue de la recherche publique a été réalisée par la Région. Elle a souligné un accompagnement bien adapté aux besoins des incubés, avec toutefois la nécessité d'une adaptation en fonction de la typologie des projets, en particulier « deeptech » qui sont proposés par des startups développant des innovations de rupture.

Le dispositif Itinéraire Chercheurs Entrepreneurs (ICE), opéré en étroite collaboration avec UBFC, a permis de soutenir le parcours recherche/formation de 7 doctorants et 4 post-doctorants en 2020, deuxième année de mise en place au périmètre Bourgogne-Franche-Comté, pour un budget de **1 038 000 €**.

Le Fonds Régional d'Innovation (FRI) a permis de financer 4 projets collaboratifs impliquant 3 laboratoires, pour un montant de **552 300 €** (hors financement entreprises), dans différents secteurs tels que le numérique ou l'agriculture. Le nombre de dossiers a été impacté par la crise sanitaire, d'autres projets sont en cours d'instruction.

Pour 2020, FC-INNOV a bénéficié d'un soutien de la Région de **279 600 €** pour la maturation de 3 projets de recherche technologique pour le transfert de connaissances vers l'industrie. SAYENS a mis en œuvre en 2020 deux plans d'actions pour **450 000 €** ayant pour objet l'animation de l'écosystème recherche et l'appui à des projets de maturation d'activités innovantes.



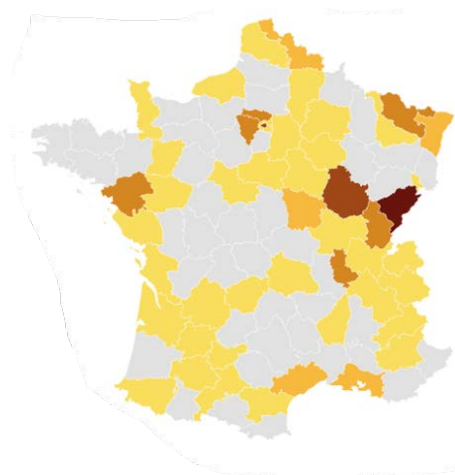
LA COORDINATION ET PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI)

La CSTI constitue, aux côtés du transfert de technologie, un axe à part entière de valorisation des résultats de la recherche au sein du SRESRI 2019-2021. La Région considère en effet ce champ comme une interface majeure en termes de sensibilisation du grand public aux enjeux de la science et aux atouts de la Bourgogne-Franche-Comté. En outre, elle est également susceptible de générer des vocations vers l'enseignement supérieur parmi les jeunes bourguignons-franc-comtois.

La Région montre ainsi sa volonté forte de placer la CSTI comme élément clé du lien entre recherche et société, en développant la culture de l'innovation auprès des citoyens et des entreprises, en particulier des jeunes, et en apportant aux acteurs et aux projets de recherche une plus grande reconnaissance et visibilité.

A ce titre, la Région coordonne l'animation du réseau des acteurs territoriaux, parmi lesquels le Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Bourgogne-Franche-Comté (CCSTI BFC) « Le Pavillon des sciences » et UBFC. Elle accompagne la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle proposée par les acteurs régionaux et les équipes de recherche des établissements à travers des programmes événementiels. Tous les 2 ans, une manifestation régionale phare (biennale arts.sciences) pilotée par la Région, est proposée au grand public. Ainsi, la Région Bourgogne-Franche-Comté soutient cet axe par :

- La **mise en réseau** des actions et acteurs sur le territoire,
- L'accompagnement d'organisation d'**événements, manifestations et animations** à destination du grand public,
- Le développement des opérations de **formation à la médiation scientifique**,
- La mise en place d'**outils adaptés**, dont les outils numériques.



La provenance des participants au 2^{ème} forum régional de la CSTI



2^{ème} FORUM RÉGIONAL
DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE,
TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE
LA MÉDIATION EN TEMPS DE CRISE

Que dire de plus ?

Quand les médias et autorités parlent de science, que raconte le médiateur ? **1**

Du présentiel au distanciel :

Préserver le lien social **2**

Médiation scientifique en temps de crise :

Bilan, et comment mieux s'y préparer ? **3**

Connaître et faire connaître le patrimoine :

Une expérience de médiation partagée entre le service de l'Inventaire et le musée du Temps **4**

Les actions de CSTI ont été fortement impactées par la crise sanitaire poussant les acteurs à repenser leurs pratiques professionnelles. Ainsi, les programmations 2020 pour les lieux recevant du public ont été fortement bousculées. De la même manière, le 2^{ème} Forum régional de CSTI a dû évoluer vers un mode dématérialisé, et la biennale arts.sciences « Réseaux ! Partout tu tisses » être reportée dans son essentiel en 2021.



ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2020

892 400 € ont été alloués au champ de la CSTI en 2020 pour soutenir une multiplicité d'actions sur tout le territoire, parmi lesquelles les actions suivantes peuvent être tout particulièrement citées :

- Biennale arts.science « Réseaux ! Partout tu tisses », programme ambitieux s'appuyant sur les 3 axes de l'ISITE BFC, avec des actions démarrées en 2020 malgré le report à 2021 lié à la pandémie : **249 000 €**
- Structuration et animation du réseau d'acteurs : **230 600 €**
- Expositions : **190 000 €**
- Actions de maillage territorial : **92 500 €**
- Programmations culturelles des universités : **55 000 €**
- Evènements nationaux et européens : **33 300 €** pour la Fête de la Science et **25 000 €** pour la Nuit européenne des chercheurs
- Expérimentarium : **17 000 €** pour la formation des chercheurs à devenir de bons vulgarisateurs.



Le **2^{ème} forum régional de la CSTI** s'est tenu le 8 décembre 2020. Il a dû évoluer vers un mode dématérialisé, ce qui a notamment permis son ouverture au-delà du périmètre régional, voire même au-delà de la frontière nationale. Il a proposé aux professionnels de la médiation culturelle et scientifique de la région, mais aussi de la France entière et à d'autres pays, d'échanger sur l'avenir de leurs structures et de leurs métiers, impactés eux aussi par la crise sanitaire. Ce sont ainsi plus de 130 acteurs qui ont pu réfléchir autour du thème « la médiation en temps de crise » et son impact sur leurs pratiques professionnelles.

Festival Image sonore édition 2020 (©Image sonore)



La **plateforme ECHOSCIENCES** (<https://www.echosciences-bfc.fr/>) s'est en outre largement développée, présentant de multiples espaces d'expression et constituant un véritable réseau social de la culture scientifique à la fois pour s'engager dans des initiatives locales alliant sciences et société, mais aussi représentant une solution d'animation des territoires et de partage des savoirs.

Chiffres-clés : 333 visiteurs/mois – 1 528 pages vues/mois – 72 inscriptions – 480 publications.

Un vrai outil d'animation territoriale est mis en œuvre, porté par la Région : le **COTECH régional**. Il s'est réuni 3 fois en 2020, regroupant l'Etat, UBFC, le CCSTI BFC « Le Pavillon des sciences » et des acteurs régionaux de la CSTI en fonction de l'actualité. Il permet d'appuyer la Région dans ses orientations et de construire et mener un plan d'actions partagé.

LES MISSIONS TRANSVERSALES

Bien que la politique de la Région en matière ESRI ne soit pas thématisée, les actions soutenues participent activement aux priorités régionales transversales notamment dans les domaines de la santé, du numérique, de l'hydrogène, de la transition énergétique, de la biodiversité, ou encore de l'égalité femme-homme.

Les dispositifs régionaux en matière d'ESRI s'avèrent complètement ouverts thématiquement. D'une part, cela permet à l'ensemble des forces vives de concourir à ce que la déclinaison du SRESRI BFC 2019-2021 irrigue l'ensemble du territoire, à partir des 13 campus universitaires. D'autre part, la Région estime pour ce qui concerne sa politique de recherche, que c'est en accordant une place à des idées nouvelles, peu importe le champ d'activité, que des découvertes sont susceptibles d'émerger et de contribuer à terme au développement et à la notoriété de la Bourgogne-Franche-Comté. Une cellule dédiée de la DRES coordonne et anime cette dynamique transversale. Ses missions sont ainsi :

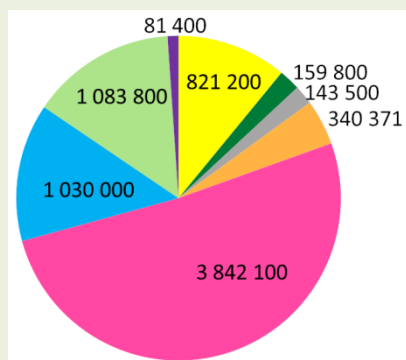
- La coordination de la mise en œuvre du SRESRI,
- Le suivi et l'évaluation de la politique régionale d'ESRI, en particulier au travers d'un tableau de bord relayant auprès de la direction générale les faits marquants en adéquation avec les engagements au titre de la stratégie de mandat (cf. ci-après),
- L'ancrage de cette politique au sein des priorités régionales transversales, au travers de l'établissement annuel de fiches-bilans thématiques et d'un tableau de bord d'indicateurs de réalisation,
- La valorisation des réalisations tant auprès des élus et services régionaux que des partenaires extérieurs, en lien avec la direction de la Communication et des relations avec les citoyens,
- La gestion des relations avec les autres directions et notamment les directions Economie et Europe et Rayonnement international,
- L'animation interne à la direction et au pôle.

ACTIONS ET CHIFFRES CLES 2020

Financements ESRI au sein des priorités régionales transversales (budget en €) :

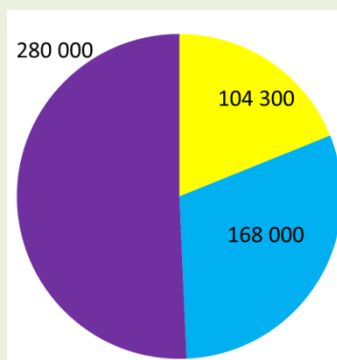
■ Agriculture, alimentaire et forêt
 ■ Biodiversité
 ■ Economie circulaire
 ■ Egalité femmes-hommes
■ Santé
 ■ Numérique
 ■ Transition énergétique
 ■ Hydrogène

Recherche



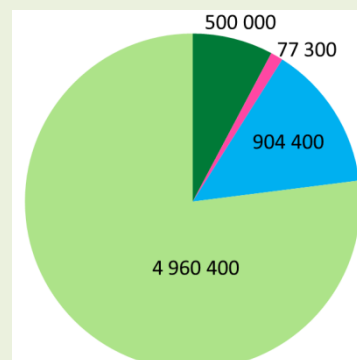
Huit domaines représentent 48 % du budget régional Recherche 2020. Avec 47 projets, le secteur de la santé se démarque largement, puis ensuite celui de la transition énergétique et du numérique.

Transfert de technologie



Trois thématiques sont tout particulièrement soutenues, représentant 15 % du budget régional 2020 Transfert de technologie. L'hydrogène est le domaine le plus visible.

Enseignement supérieur



Quatre secteurs représentent 23 % du budget régional Enseignement supérieur. 13 opérations liées à l'immobilier permettent de rénover 24 300 m² pour un gain énergétique moyen de 51 %.

Renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur



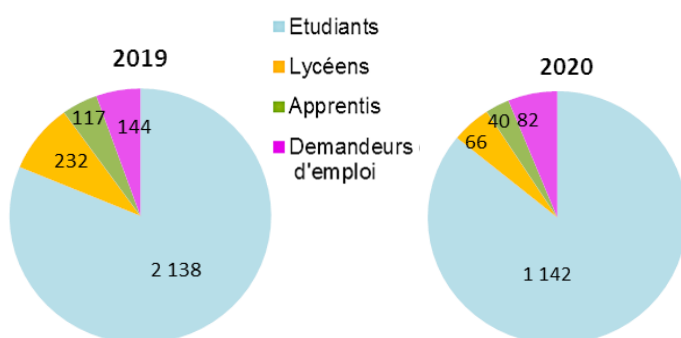
Actions liées au bâti universitaire

197 logements étudiants

Actions liées à la vie étudiante

20 actions dédiées à l'égalité des chances : écoute psychologique, financement d'emplois étudiants, équipements pour étudiants en situation de handicap ou pour l'enseignement à distance, soutien à l'hébergement

Favoriser la mobilité internationale des jeunes (nombre de bourses)



Accroître le rayonnement à l'international

29 colloques scientifiques internationaux : Sciences Humaines et Sociales (13) ; Droit Gestion Economie, Politique (6) ; Santé, Cognition Sport (3) ; Lettres, langage et Communication (3) ; Sciences Fondamentales et Appliquées Technologie (2) ; Sciences et Vie de la Terre Territoire, Environnement, Aliment (2)

11 chercheurs internationaux accueillis : Sciences Fondamentales et Appliquées Technologie (6) ; Santé, Cognition Sport (2) ; Lettres, langage et Communication (1) ; Sciences et Vie de la Terre Territoire, Environnement, Aliment (1) ; Sciences Humaines et Sociales (1)

Développer et valoriser la recherche



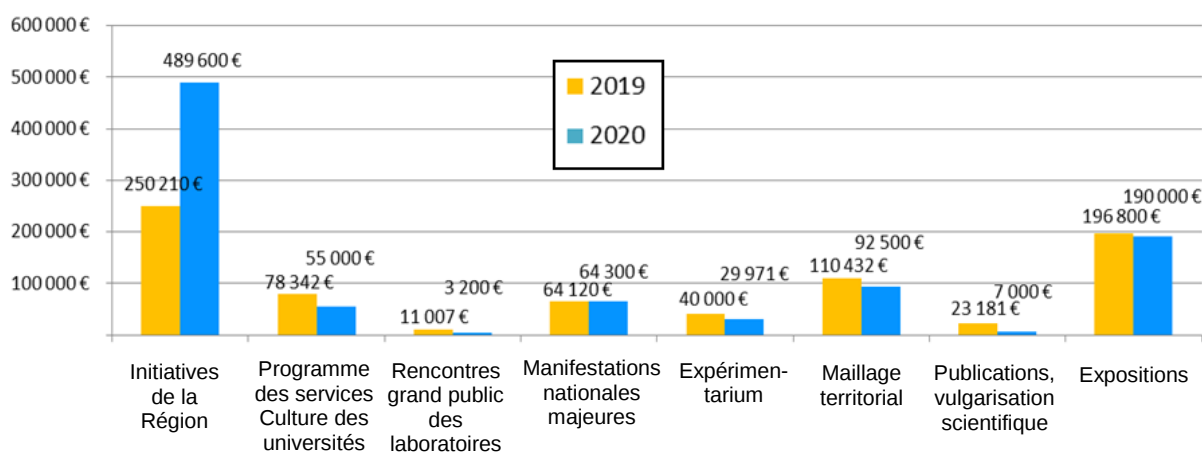
45 projets de recherche d'UBFC soutenus pour 6 703 200 € (30 projets pour 2 770 600 € en 2019)

10 entreprises participant à un projet collaboratif (10 en 2019)

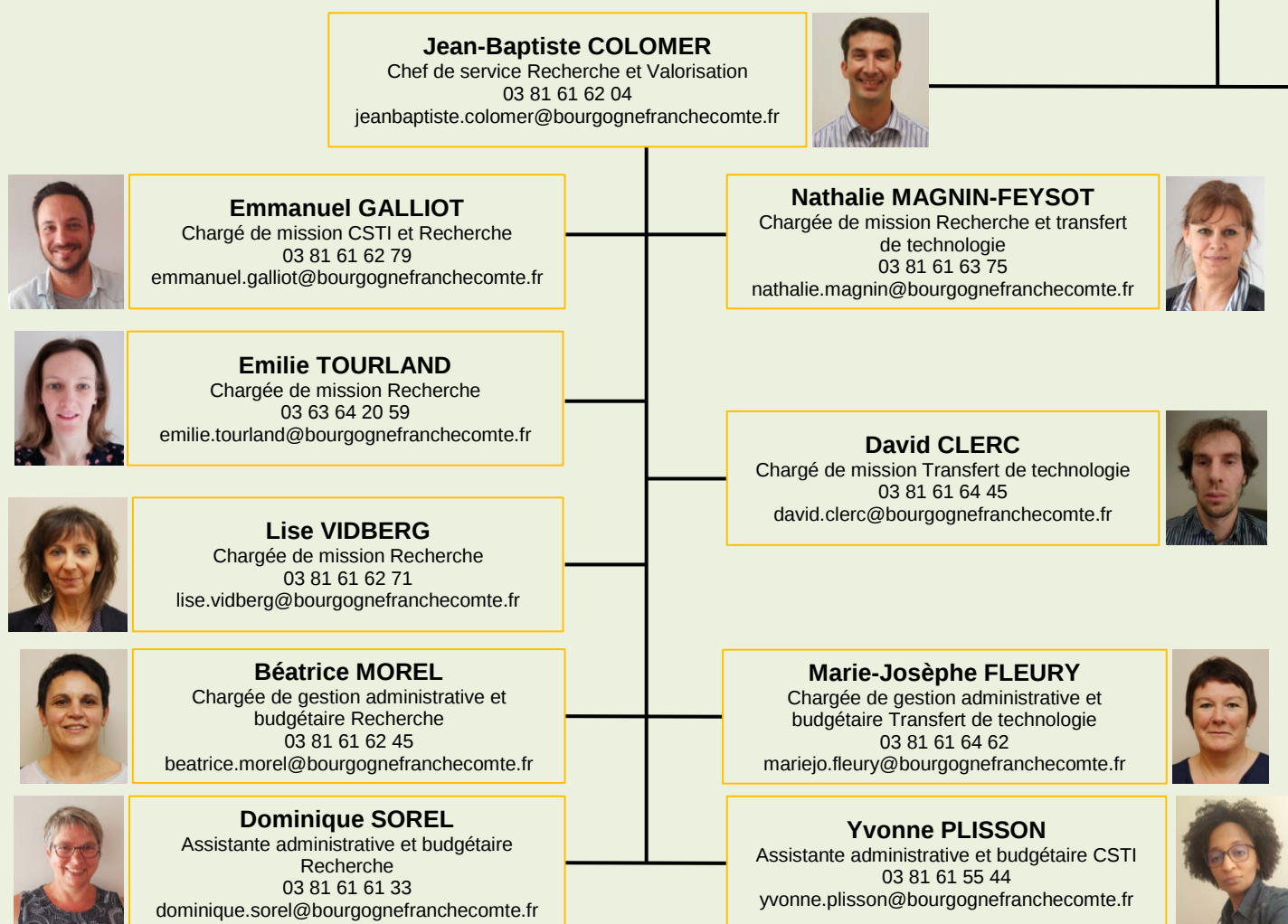
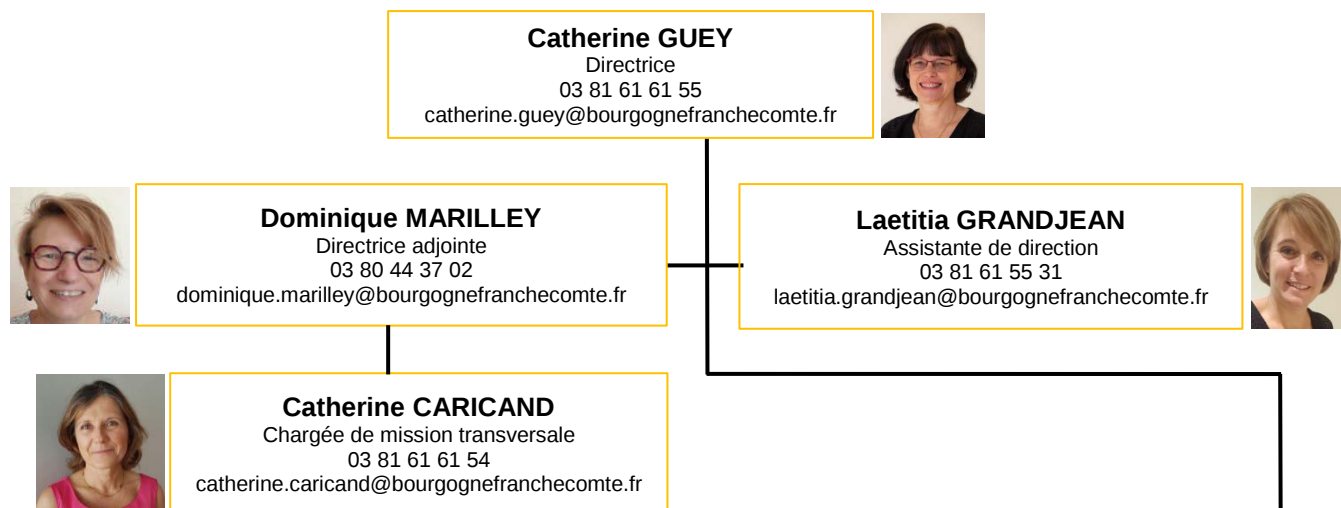
7 thèses et 4 post-doctorats financés au titre du dispositif « Itinéraire chercheur-entrepreneur »



Développer la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)



VOS CONTACTS





Pôle Education et vivre ensemble
Direction Recherche et enseignement supérieur



Gilles BOISSIER
 Chef de service Enseignement supérieur et
 Mobilité internationale
 03 81 61 62 56
 gilles.boissier@bourgognefranchecomte.fr



Romain GOETSCHY
 Chargé de mission Enseignement supérieur
 03 80 44 41 13
 romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr



Lise CHAVANON
 Chargée de gestion administrative et budgétaire
 Enseignement supérieur
 03 81 61 55 94
 lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr



Stéphanie VON PAPE
 Chargée de mission Mobilité internationale
 03 81 61 62 85
 stephanie.vonpape@bourgognefranchecomte.fr



Céline BLANCHOT
 Chargée d'instruction Mobilité internationale
 03 81 61 63 55
 celine.blanchot@bourgognefranchecomte.fr



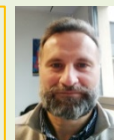
Véronique CUENIN
 Chargée d'instruction Mobilité internationale
 03 81 61 64 42
 veronique.cuenin@bourgognefranchecomte.fr



Edith GRILLON
 Chargée d'instruction Mobilité internationale
 03 81 61 61 53
 edith.grillon@bourgognefranchecomte.fr



Brigitte L'HOMME
 Chargée d'instruction Mobilité internationale
 03 81 61 63 39
 brigitte.lhomme@bourgognefranchecomte.fr



Jean-Christophe LINGER
 Chargé d'instruction Mobilité internationale
 03 80 44 34 07
 jc.linger@bourgognefranchecomte.fr



Yvonne PLISSON
 Assistante administrative et budgétaire
 03 81 61 55 44
 yvonne.plisson@bourgognefranchecomte.fr